

Les valeurs importantes de notre réseau

Confidentialité

Lien social

Partage

Rencontre

Convivialité

Bénévolat

Confiance

Respect

Plaisir

Secteur du Haut-Poitou



Part'âges en Haut-Poitou

Réseau de visiteurs bénévoles à domicile



Vous avez du temps libre ?
Vous souhaitez enrichir vos liens sociaux ?
Vous habitez une commune du Haut-Poitou ?

Pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées isolées, des bénévoles effectuent régulièrement des visites de convivialité à domicile.

Contactez-nous :

Communauté de Communes du Haut Poitou - Marie Astrid NAPELON
Tél. 06 16 66 61 09 - Mail : ma.napelon@cc-hautpoitou.fr

MSA POITOU - Xavière POUBLANC
Tél. 05 49 06 72 66 - Mail : poublanc.xaviere@poitou.msa.fr

Préambule

La présente charte définit le cadre des règles de conduite des visiteurs et des personnes visitées du réseau « Part'âges en Haut-Poitou ».

Le réseau est acteur de la MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Agés (MONALISA). Il a pour objectif de favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées en luttant contre leur isolement.

► Le visiteur

Le visiteur est un bénévole qui choisit librement de donner gratuitement de son temps au service du réseau, pour effectuer des visites à domicile.

Le bénévole s'engage à suivre une formation socle MONALISA avant toute visite et à participer aux rencontres du groupe des visiteurs.

► La personne visitée

Toute personne âgée qui exprime un sentiment d'isolement peut intégrer le réseau.

► La mise en relation

Le bénévole est présenté au domicile de la personne visitée par un référent. Cette première rencontre permet aux deux parties de faire connaissance et de se mettre d'accord sur les modalités de visites (jours, fréquence, durée...).

► Les visites

Le déroulement et le contenu des visites sont établis en fonction des goûts respectifs de chacun (promenades, jeux de société, musique, lecture...).

Le bénévole vient en complément de la famille et des professionnels qui interviennent au domicile de la personne visitée et ne peut en aucun cas les remplacer. Le contenu de la visite ne doit s'apparenter à aucune des tâches réalisées par des professionnels (soins ou tâches ménagères).

La fréquence, les horaires et la durée des visites sont convenues d'un commun accord entre le bénévole et la personne visitée.

A tout moment, et sur demande de l'un ou l'autre, il sera possible de faire un point avec l'un des référents.

► Valeurs du réseau

Les rencontres sont basées sur la confiance et le respect mutuel, sans aspect politique, religieux ou militant.

Le bénévole, la personne visitée et les référents s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

► Engagement

Le bénévole et la personne visitée s'engagent sur une période définie ensemble.

En cas d'impossibilité, chacun s'engage à prévenir l'autre partie.

► Renonciation

Le bénévole et la personne visitée peuvent renoncer à leur engagement ou demander un changement de binôme en lien avec les référents.

Les référents du réseau s'autorisent à interrompre les visites en cas de manquement aux valeurs partagées.

Durée d'engagement :

A le

Le visiteur

La personne visitée